



Inauguration du relais Équestre de Tordouet et du haras des Walkyries !



Thématique

Agriculture, Forêt, Filière équine

Type d'actualité

Le 24 octobre ont eu lieu les inaugurations du relais Équestre de Tordouet et du haras des Walkyries. Deux événements mettant en lumière l'engagement de la Région et le soutien des fonds européens pour le développement local et l'accompagnement des projets agricoles.

Relais Équestre de Tordouet

A Valorbiquet, un nouveau lieu d'accueil a ouvert ses portes pour les cavaliers et randonneurs, situé au cœur du Pays d'Auge.

Clotilde Eudier, vice-présidente de la Région Normandie chargée de l'agriculture, de la pêche et de la forêt, Nathalie Porte, vice-présidente chargée du tourisme et de l'attractivité et François Aubey, président de l'Agglomération Lisieux Normandie, ont inauguré le premier relais équestre de Tordouet, aménagé dans l'ancienne mairie réhabilitée. Ce relais est la seule halte de la 4^e étape de la Chevauchée du pays d'Auge à la Seine, couvrant 28 km entre Notre-Dame-de-Courson et Orbec, et fait partie des 80 km d'itinéraires équestres de la région.

Le relais peut accueillir 4 cavaliers et leurs chevaux, offrant des installations confortables comme des chambres, un dortoir, une salle de bain, une cuisine, et un espace extérieur avec abreuvoir et paddock couvert. Il peut également accueillir jusqu'à 8 randonneurs à pied ou à vélo.





Ce projet a été soutenu à hauteur de 25 989,73 euros par le dispositif européen LEADER via le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Haras des Walkyries

Un centre de repos et de remise en forme accueille les chevaux de course blessés situé à La Vespière-Friardel.

Clotilde Eudier, Nathalie Porte, et le maire de la commune et Sylvain Ballot, ont inauguré une exploitation spécialisée dans l'hébergement et le repos des chevaux de course près de Lisieux avec l'installation d'un nouveau bâtiment pour accueillir les équidés.

En tout, le centre peut accueillir jusqu'à dix-huit chevaux sur un terrain de 15 ha.





Ce projet a été soutenu à hauteur de 18 000 euros par le dispositif FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).